



Orientations stratégiques de la CFQF 2024–2024

Le travail de la CFQF repose sur son mandat et son acte d'institution. Ces deux documents, formulés en termes très généraux, ne correspondent plus aux débats actuels dans le domaine de l'égalité. C'est pourquoi la CFQF se fixe les orientations stratégiques suivantes pour la législature 2024–2027 :

Objectifs stratégiques

- Nous définissons nos thèmes de manière proactive et nous visons à mener le débat sur une sélection de sujets.
- Nous œuvrons en faveur de l'égalité pour tous les genres.
- Nous nous concentrons sur toutes les femmes et les filles et sur la déconstruction des rapports hiérarchiques entre les genres.
- Notre travail vise avant tout à obtenir une valeur ajoutée pour nos groupes cibles et les parties prenantes de notre domaine d'action.

Visibilité et communication

- Nous donnons de la visibilité à notre profil et nous faisons entendre nos positions.
- Nous exploitons activement nos réseaux variés, tant personnels que numériques.
- Nous nous considérons comme des ambassadrices et des ambassadeurs de la CFQF.

Collaboration entre les membres de la commission

- Dans notre fonction de membres de la commission, nous nous investissons activement au sein et au service de la commission.
- Nous exploitons toute l'étendue de l'expertise et des horizons représentés au sein de la commission pour en faire un atout et nous débattons dans un esprit constructif.
- Nous échangeons des informations et des contenus afin de créer une valeur ajoutée.

Priorités thématiques 2024–2027 de la CFQF

La CFQF prend position en permanence lors de procédures de consultation, elle rédige des études sur des sujets d'actualité et elle formule des recommandations dans le domaine de la politique de l'égalité. Durant la législature en cours, la commission entend apporter des contributions essentielles sur les sujets suivants :

- **Intelligence artificielle, algorithmes et genre.** Cela fait longtemps que l'intelligence artificielle et les algorithmes ont envahi notre quotidien, dans la sphère professionnelle comme dans la sphère privée. Mais ces systèmes ne sont pas neutres car ils reposent sur des données existantes reflétant de multiples inégalités. Cela pose problème du point de vue de l'égalité des genres. À l'heure actuelle, la Suisse peine à suivre le rythme effréné du progrès technologique, que ce soit dans le domaine de la sensibilisation du public ou pour maintenir un cadre juridique fonctionnel. Comment pouvons-nous mettre à profit les côtés positifs de l'IA et des algorithmes et, en même temps, en minimiser le potentiel discriminatoire ? De quelles nouvelles réglementations avons-nous besoin pour lutter contre les effets discriminatoires de l'IA et des algorithmes ?
- **Sécurité sociale.** En Suisse, la sécurité sociale est principalement attachée à l'exercice d'une activité lucrative. Du fait des inégalités sur le marché du travail et du manque de prise en compte du travail de care, les femmes sont souvent moins bien protégées que les hommes. En outre, les réformes accomplies ces dernières années ont réduit les prestations destinées aux femmes pour les aligner sur celles des hommes en utilisant l'argument de l'égalité. Mais comment la sécurité sociale devrait-elle être conçue en assumant une perspective de genre ? Quels sont les facteurs déterminants pour une sécurité sociale égalitaire ?
- **Gender Gap.** Des études internationales suggèrent qu'un nouveau fossé entre les genres se crée dans les jeunes générations alors que la génération Z se désigne elle-même comme « la plus queer ». Une grande partie des jeunes femmes ont une vision progressiste de la société et des tendances de gauche tandis que beaucoup de jeunes hommes tendent à avoir des opinions politiques plutôt conservatrices et de droite. Dans quelle mesure cette évolution touche-t-elle aussi la Suisse ? Quelles en sont les implications pour la politique de l'égalité et la cohésion sociale du futur ? Quel rôle positif l'école peut-elle jouer en tant que lieu de socialisation ?

Berne, 11.09.2024